

Responsable UE
Marc Wendelski

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-
luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
20 crédits • 400 points • 240 heures
Corequis : 3F200 Atelier de l'option

Activité.s d'apprentissage

F3150 - Rapport écrit

6 crédits • 120 points • 60 heures • Wendelski Marc

F3602 - Photographie atelier (jury)

14 crédits • 280 points • 180 heures • Wendelski Marc, Cornil Olivier, Ledure Elodie

Acquis d'apprentissage

Par le **rapport écrit** qui accompagne le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme,...)
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Par le **travail artistique de fin d'études**, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Traduire en images sa vision du monde et son interprétation du réel.
- Réaliser une production photographique sur base d'un cahier des charges
- Développer diverses pistes créatives et techniques, fruit de sa recherche exploratoire.
- Mobiliser les techniques et modes de production appropriés à son projet photographique.
- Positionner son travail artistique, de manière critique, notamment par rapport à l'esthétique et à l'art contemporain.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un bachelier se compose d'une production artistique et d'un rapport écrit qui traite d'une thématique en lien avec le projet artistique de fin d'études. La production artistique est évaluée par un jury externe exclusivement.

La note finale de l'UE "TFE" correspond à la moyenne des résultats obtenus aux différents cours qui composent l'UE, pour autant que la note du jury artistique soit d'au moins 10/20. Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour le jury artistique, la note de l'UE correspondra à la note obtenue au jury artistique. En cas d'échec, aucune des activités qui composent l'UE "TFE" ne peut être représentée en seconde session.

Le travail artistique de fin d'études est évalué par un jury externe, c'est-à-dire un jury majoritairement composé de membres extérieurs à l'ESA. Les enseignants qui ont assuré l'enseignement dans le cours au jury participent à titre consultatif seulement, ils n'évaluent pas les étudiants. Seuls les travaux supervisés de façon régulière par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le travail artistique représente pour l'étudiant l'opportunité de démontrer et de mettre en valeur ses acquis et son engagement artistique. Il se veut être l'aboutissement de ses 3 années

d'études en photographie

Le projet artistique consiste en la réalisation d'un travail photographique libre dans sa thématique en accord avec la finalité de la formation. □ Il peut donc avoir une orientation purement artistique ou une orientation de photographie appliquée. □

Le projet est constitué uniquement de photographies liées au projet de fin d'études, non évalués par les enseignants. L'étudiant ne peut pas présenter des travaux de l'année.

Seuls les travaux supervisés par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le travail écrit de fin d'études est évalué par le jury d'évaluation du rapport écrit. Il se compose d'un promoteur et d'un lecteur. La pondération ; chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale du rapport écrit.

Un écrit non déposé dans les délais impartis sera sanctionné de la mention non présenté : 0/20

LE RAPPORT écrit est un **travail personnel**, un **écrit original** qui permet à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse, de synthèse et de présentation. Cet écrit pose notamment un regard critique sur la démarche artistique et le processus de création du projet de jury externe en vue développer **l'analyse réflexive** (la pratique de l'analyse réflexive) de l'étudiant. Ce **rapport écrit est donc en lien direct avec le projet artistique** soumis au jury externe.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.

Objectifs

Les objectifs du rapport écrit sont d'amener l'étudiant.e à :

Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les diverses contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme...).

Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.

Poser un regard critique sur sa production artistique, en formuler les enjeux et en décrire les processus de création.

Se documenter, chercher des références ou des ressources capables de nourrir son projet artistique et sa réflexion.

Démontrer son autonomie et sa capacité à planifier le travail au travers de ses rencontres avec son promoteur ou sa promotrice (organisation, gestion du temps/suivi).

Contenu

Le rapport écrit relatif au travail de fin d'études est un travail personnel, un écrit original qui permet à l'étudiant.e de développer ses capacités d'analyse, de synthèse et de présentation. Cet écrit pose notamment un regard critique sur la démarche artistique et le processus de création du projet de jury externe en vue de développer l'analyse réflexive de l'étudiant.e. Ce rapport écrit est donc en lien direct avec le projet artistique soumis au jury externe.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Contextualisation et explication des échéances, méthodes et enjeux en début d'année puis apprentissage en autonomie avec suivi régulier du promoteur ou de la promotrice.

L'organisation, et la planification des rencontres avec les promoteurs/trices relève de la responsabilité de chaque étudiant.e.

Mode d'évaluation pratiqué

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur. La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

Le rapport écrit doit être remis en version électronique et en version papier aux promoteurs et déposé sur le serveur MyIntranet au plus tard 15 jours avant la date du jury artistique.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

La fiche est commune à tous les enseignants intervenant dans l'atelier.

Produire et présenter un travail photographique et/ou vidéographique personnel cohérent et pertinent tant dans sa forme que sur le fond. Définir les axes de recherches, les modes opératoires, la démarche générale et les questions soulevées par le projet. Considérer les contraintes opératoires et techniques propres aux projets proposés. Planifier et organiser son travail en fonction de ces contraintes. Elaborer une présentation aboutie et soignée du travail global sous forme d'exposition, de publication, ou sur support multimédias. Lors du jury de fin d'étude, l'étudiant.e devra être en mesure d'expliquer les enjeux de son travail, d'exposer ses recherches et de poser un regard critique sur la concordance de ses choix plastiques et de son intention.

Contenu

Le contenu de cet atelier est défini par les projets individuels de chaque étudiant.e en fonction des thèmes et des techniques à explorer dans le cadre du TFE.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Le cours mêle plusieurs méthodes pédagogiques : Recueil et définition des projets de TFE initiaux.

Travail individuel et collectif en atelier / laboratoire. Réflexions en groupes hétérogènes sur l'analyse des images produites.

Immersion au sein de projets de résidences.

Ateliers de pratique du studio, de post-production, de laboratoire et d'impression autour des projets.

Visites d'expositions.

Rencontres avec des personnes ressources extérieures sous forme de Workshops (deux photographes invités).

Mode d'évaluation pratiqué

- Jury extérieur invité, composé de photographes et de professionnels du secteur des arts, de la culture ou des médias.

- Les membres du jury rencontrent individuellement chaque étudiant et remettent une note.

- Les notes sont débattues entre les membres du jury.

- Une note globale est définie et les professeurs n'interviennent pas dans la décision.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

La fiche est commune à tous les enseignants intervenant dans l'atelier.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

La fiche est commune à tous les enseignants intervenant dans l'atelier.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur
MyIntranet > mes études > mes cours